

# Gouvernement- Synergie des syndicats de l'éducation : L'article 39 divise toujours !

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

JEUDI 06 JANVIER 2022

# 1012

# Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Me Mountaga Tall à la rencontre de "Sira ka djan Anka Wuli Mali Yé"

**"Je suis blanc comme du lait de chamelle"**



**Mali – CEDEAO : Des sanctions de l'uemoa via la BCEAO sont-elles possibles ?**



**Exhortation à la persévérance : Touré Zahiatou Ayouba distinguée**



# COVID 19

## CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

**05** Janv.  
2022

## RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Toussier ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

**2 359**

Nouveaux cas confirmés

**451**

Nouveaux guéris

**335**

Nouveaux décès

**02**

Au cours des dernières 24 H

**61** malades hospitalisés dans les structures de prise en charge dont  
**32** cas graves en soins intensifs  
**982** suivis à domicile

### Bilan global de la situation du Covid 19

**cas confirmés**

**22 834**

**Guéris**

**19 614**

**Décès**

**670**

dont 1 606 font l'objet d'un suivi médical



**MALIKILÉ**

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.11



P.17



P.23



## / Une /

Me Mountaga Tall à la rencontre de « Sira ka djan Anka Wuli Mali Yé » : « Je suis blanc comme du lait de chamelle »

P.4

## / Brèves /

Recrudescence des attaques terroristes au Mali : Doit-on avoir peur ?

P.11

Insécurité au Mali : Vers un soutien d'Alger à Moscou ?

P.11

Besoins des femmes en matière de justice : Pour plus de femmes dans la chaîne

P.12

Coopération Mali-Russie : Après les formateurs militaires au Mali, place aux opérateurs économiques

P.12

Tolérance religieuse : Le credo des 500 imams « marocains »

P.13

Mali : Pour le médiateur de la cédéao, une transition politique de 5 ans ne passe pas

P.13

## / Actualité /

Sanguéla, dans la zone de Koutiala : La nouvelle stratégie djihadistes

P.16

Annulation des bourses tunisiennes accordées au Mali : Quand le Directeur Général de l'Enseignement Supérieur s'explique sans convaincre

P.17

Gouvernement- Synergie des syndicats de l'éducation : L'article 39 divise toujours !

P.18

Exhortation à la persévérance : Touré Zahiadou Ayouba distinguée

P.20

## / Politique /

Assises nationales de la refondation : Le RPM confirme son rejet des recommandations

P.22

Gestion de la crise malienne : Échec définitif de la CEDEAO

P.23

Mali – CEDEAO : Des sanctions de l'uemoa via la BCEAO sont-elles possibles ?

P.24

## / Culture & société /

Artisanat et crise : La contribution des artistes du Mali

P.26

## / International /

France : Les oppositions outrées par les propos d'Emmanuel Macron sur les non-vaccinés, la majorité fait bloc

P.27

Soudan : Washington et l'UE exhortent l'armée à ne pas nommer un Premier ministre unilatéralement

P.28

## / Sport /

CAN 2022 : Le Sénégal gagne son bras de fer contre Watford au sujet d'Ismaila Sarr

P.29

## Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

**Siège :** Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié [Bamako – Mali]

**Email :** ampikile@gmail.com

**Site Web :** www.malikile.com

**Contacts :** +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :** .....

• **Rédaction Générale :** Karamoko B. Keïta, Moctar Sow, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** .....



## Me Mountaga Tall à la rencontre de « Sira ka djan Anka Wuli Mali Yé »

### « Je suis blanc comme du lait de chamelle »

**S**ollicité par les responsables de « Sira-kadjan, Anka Wuli Mali Yé » pour ses qualités de leader jamais trempé dans de sales affaires ou de scandales de corruption, et surtout pour avoir été un acteur clé de la Révolution de Mars 1991, pour exposer sur ce qui a été fait au Mali de 1990 à nos jours, Me Mountaga Tall, connu pour son humilité a accepté de répondre à cette sollicitation des jeunes en quête de repère, qui voudraient aussi

le voir se prononcer sur sa personne et son secret pour mériter autant de respect et considération, et au sein de la classe politique, et auprès de la population malienne ! Interrogé à sa sortie de salle par des journalistes, Me Mountaga Tall, comme il fallait s'attendre, se refuse tout commentaire sur sa personne, mais évoque ici ce qui lui paraît essentiel pour notre pays en crise, ce qu'il en est aujourd'hui du M5-RFP et des victimes de la

contestation contre le régime IBK, et les rapports entre le Mali et la CEDEAO... Pour lui, tout ce qui vaille aujourd'hui pour le Mali se résume à deux choses.

La première est que les Maliens doivent aimer le Mali et qu'ils deviennent de vrais patriotes prêts à tout pour le Mali. « Nous devons aimer le Mali comme nous-nous aimons nous mêmes, comme nous aimons nos parents, nos épouses et nos enfants. C'est en cela qu'on saura se mobiliser pour sauver notre pays en crise », fera-t-il savoir. La seconde chose, pour lui, est qu'il est essentiel que les Maliens s'entendent et s'unissent. « De ceux qui se sont battus pour l'indépendance, notamment les Fily Dabo et les Mamadou Konaté, à Modibo Kéita, en passant par Moussa Traoré, Alpha Oumar Konaré, Amadou Toumani Touré et Ibrahim Boubacar Kéita... jusqu'à cette transition, beaucoup a été fait en bon comme en mauvais. L'essentiel aujourd'hui, c'est de nous appuyer sur ce qui a été fait de bon pour aller de l'avant », a indiqué Me Tall.

Et qui insiste sur un point qui lui paraît porteur de germes de division au Mali. Il s'agit d'indexer certains d'être des politiques, et d'autres de la société civile. « C'est faux que de vouloir classer les uns et les autres, car depuis plus



de trente ans, il n'y a pas eu un seul gouvernement qui n'était pas composé d'acteurs politiques et de ceux de la société civile, de jeunes et de vieux. Il en est de même pour cette Transition composées de militaires et de civils », dira-t-il, non pas sans préciser que ce qu'il nous faut aujourd'hui, c'est de nous entendre et d'œuvrer ensemble exclusivement pour le Mali !

Interrogé sur les actions du M5-RFP et à propos des victimes des mobilisations de cette force de traction à l'origine du départ du Président IBK du pouvoir, Me Tall dira qu'il se reconnaît entièrement dans le M5-RFP et qu'il assume tout ce que mouvement a pu faire de bien ou de mal. Pour ce qui concerne les victimes, fera-t-il savoir, celles-ci ont fait preuve d'engagement et d'amour pour le Mali au point de consentir jusqu'au sacrifice ultime. Et de rassurer que toutes les victimes du M5, au-delà des gestes de solidarité manifestés çà et là, vont être prises en charge par une loi en cours d'adoption pour réparer les préjudices causés. Pour le Président du CNID-FYT, au-delà même de tout cela, ce qui compte le plus, c'est de continuer à porter et à perpétuer les idéaux défendus par ces victimes et pour lesquels elles ont laissé leur vie !

S'agissant de la CEDEAO, Mountaga Tall a évoqué la venue du Médiateur Goodluck Jonathan et le sommet de l'organisation prévu pour ce

dimanche. Ce qu'il faut cependant retenir, c'est que le Mali a fait des propositions, qui sont, selon les autorités de la Transition, des bases de discussions. « Je pense que personne n'a intérêt à ce qu'il ait une rupture entre le Mali et ses frères immédiats. C'est comme une famille, personne ne peut souhaiter qu'il ait des conflits qui puissent conduire à une rupture. Je reste optimiste, je me dis qu'en se parlant, la raison va prévaloir. Je fais confiance à la sagesse des chefs d'Etat, je fais confiance au patriotisme des autorités maliennes, je pense qu'on trouvera un compromis attendu par les Maliens ».

Qu'ils sont tenaces ces journalistes, aurait-il

pu se dire Me Tall lorsqu'un journaliste lui lance : Monsieur le Président, ces jeunes vous ont fait appel aussi parce qu'ils disent que vous êtes un homme propre. Vous avez été ministre, vous avez été député, mais ils disent que vous ne traitez aucune casserole derrière vous... Qu'avez-vous à dire ? La réponse de Mountaga est aussi courte que limpide et précise : « J'ai trente de vie politique derrière moi et je défie quiconque d'exhiber une seule preuve d'atteinte aux biens publics me concernant, et j'abandonne la politique à jamais ! No comment donc !

■ Yama DIALLO



## ■ FIGARO DU MALI



Mali: Alassane Ouattara s'oppose au projet de prolongation de la Transition

L'information est révélée par Jeune Afrique. Le président ivoirien a reçu le 3 janvier 2022 des émissaires maliens. Au cœur des échanges, la prolongation de la Transition malienne jusqu'en 2025. Les émissaires, dont les ministres maliens des Affaires étrangères et de l'Administration territoriale ont présenté à Alassane Ouattara les résolutions des Assises nationales sur la Refondation. Selon JA, Alassane Ouattara a écouté « en silence ses interlocuteurs jusqu'à la fin de leurs interventions respectives, avant de taxer ce chronogramme de plaisanterie, leur demandant ouvertement dans quel monde ils pensaient vivre ».

« Le président ivoirien a opposé un non catégorique à ce plan de sortie de la transition, précisant que le Mali s'exposait à de sévères sanctions économiques sur le plan international », confie notre confrère qui, citant ses sources, annonce que Ouattara envisage de s'entretenir avec Assimi Goïta avant le double sommet extraordinaire de l'Uemoa et de la Cedeao, prévu à Accra le 9 janvier prochain. Minute.bf



## ■ Infos sur la transition au Mali



Le Président Assimi n'a accordé que 15 minutes d'entretien à l'émissaire de la CEDEAO.

## ■ Mission Permanente du Mali ONU



L'ambassadeur représentant permanent du Mali auprès des Nations Unies, SEM Issa KONFOUROU a reçu à la chancellerie, le Général Cornelis Johannes MATTHIJSEN, nouveau commandant de la Force de la MINUSMA.

Le Général séjourne actuellement à New York dans le cadre d'une visite de prise de contact avec les hauts fonctionnaires du Secrétariat et les représentants de quelques États membres, avant sa prise de fonction imminente à Bamako en qualité de Commandant de la Force de la MINUSMA.



## ■ Mali Actu



Après l'arrivée des formateurs militaires russes au Mali, il est également prévu celle des opérateurs économiques dans les prochaines semaines à Bamako pour relancer les liens commerciaux entre les deux pays. L'annonce a été faite, le mardi, 28 décembre 2021, par l'ambassadeur de la Russie, Igor Gromyko, lors d'une réception de trophée Ciwara qui lui a été annoncée par le Groupe de patriotes du Mali (GPM), une jeune association qui réclame la reprise et le renforcement de la coopération russo-malienne.

#maliactu.net #Mali



Après la publication, le 31 décembre 2021, de l'ouverture des concours directs de recrutement dans la fonction publique de l'Etat, le Syndicat des Médecins du Mali (SY.ME.MA), réagit. Dans un communiqué publié le lundi 3 janvier 2022, il a déploré le nombre « insignifiant » de personnel de santé lors ce concours après 3 ans sans recrutement.



## ■ Présidence de la République du Mali

Koulouba | 05 janvier 2022 | #CEDEAO

Le Président de la Transition reçoit l'émissaire de la CEDEAO



Une délégation de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), conduite par l'ancien président Nigérian Goodluck JONATHAN, médiateur dans la résolution de la crise malienne, a été reçue, ce mercredi 5 janvier 2022, par le Président de la Transition, SE, le Colonel Assimi GOÏTA, Chef de l'État. Au menu des échanges : les conclusions des Assises nationales de la Refondation.

« Nous ne sommes pas venus avec un message particulier », a indiqué l'émissaire de la CEDEAO, à sa sortie d'audience. Selon ses précisions, cette mission au Mali, quelques jours avant le sommet extraordinaire qui se tiendra dimanche 9 janvier 2022, avait pour objectif d'échanger avec les autorités maliennes afin de mieux comprendre les décisions issues des Assises et faire un compte-rendu aux Chefs d'État.

Cette rencontre a enregistré la présence du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, de celui de la Refondation de l'État, Chargé des relations avec les Institutions. On y notait aussi la présence du Président du Panel des hautes personnalités et celui de la Commission d'organisation des Assises nationales de la Refondation.

Pour rappel, en fonction des conclusions des Assises nationales, un chronogramme avait été soumis, au Président en exercice de la CEDEAO, la semaine dernière après recommandation de la Conférence des Chefs d'État.



## ■ Ministère de L'Emploi et de la Formation Professionnelle du Mali



LE MINISTRE BAKARY DOUMBIA EN SEJOUR DANS LA CAPITALE DES BALAZANS.

Arrivée aux environs de 16 h 30 mn à Ségou où il a été accueilli par

le préfet de Ségou au nom du gouverneur empêché. Demain le Ministre Doumbia présidera la cérémonie de lancement du programme de formation en techniques de recherche d'emplois (TRE) à Ségou. Initié par l'ANPE, ce programme s'adressera cette année, à plus de 4000 demandeurs d'emplois



## ■ Univers Média - UM



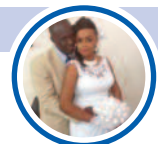
Urgent

Amadou KOITA annonce qu'ils vont se constituer pour porter plainte contre Dr Allaye Bocoum d'avoir dit que le cadre d'échange des partis politiques a reçu 23 millions d'euros sur la télévision Cherifla TV.

#Conférence\_presse\_auSiège\_PARENA



## ■ Fier d'Etre Malien et Africain.



#Flash : Un convoi de L'armée malien transportant leur allié russe a été attaqué par les djihadistes: la riposte ne s'est fait pas attendre.

Des djihadistes ont attaqué des convois de L'armée Malienne dont lesquels occupaient les instructeurs russes . Plusieurs morts côté djihadistes et un blessé côté gouvernementale ont été enregistrés. Une source proche du dossier fait état d'une altercation qui s'est

produite lundi, sur un axe entre les villes de Bandiagara et de Bankass. Un accrochage qui a impliqué des soldats des FAMA, les Forces armées maliennes, accompagnées d'éléments du groupe russe Wagner, opposés à des hommes de la katiba Macina.

Selon cette source proche du dossier, un véhicule blindé a d'abord sauté sur un engin explosif improvisé. Un échange de tirs a ensuite eu lieu entre les deux groupes et un blessé russe a été évacué vers l'hôpital de Sévaré. Citant plusieurs sources qu'il a pu contacter, le journaliste de France 24 Wassim Nasr évoque quant à lui plusieurs morts du côté des jihadistes  
PSource : indépendantes.



## ■ Adama Tagadiou



Interview du Président de l'Adéma-PASJ sur RFI

Sur RFI, Pr Marimantia DIARRA, Président de l'Adéma-PASJ, ancien Parti au pouvoir, rappelle que la prolongation de la durée de la Transition ne saurait en aucun cas, excéder un (1) an. Pr. Marimantia DIARRA : Cinq ans (5 ans), ce n'est pas imaginable, ce n'est pas acceptable. C'est un point de départ pour une négociation.

Dans une négociation, il y'a une position plancher et une position plafond. Il s'agit là d'une position plafond, mais ça doit évoluer vers la position plancher.

Nous n'avons pas la même option que d'autres qui ont parlé, qui veulent prendre la rue ou d'autres choses. Nous avons déjà informé les autorités de la transition que notre souhait est de voir la transition la plus raisonnable possible, la plus courte possible, qui soit donc autour d'un (1) an. Nous ne sommes pas d'accord pour deux (2) ans. Nous attendons de bonnes négociations entre le représentant de la CEDEAO qui arrive à Bamako et nous ne souhaitons pas des sanctions

insupportables pour les populations maliennes. On est déjà suffisamment en difficultés.

Mais, nous souhaitons effectivement que les autorités de la transition reviennent à la baisse leurs prétentions et que la CEDEAO aussi comprenne que la situation du Mali est extrêmement difficile.

Propos recueillis par Claire Fage.

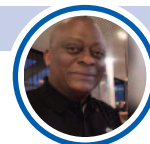
## ■ Casimir Apiè Sangala



Niger : plus de 200kg de cocaïne saisis à bord du véhicule d'un élu proche du président Bazoum.



## ■ Serge Daniel



#Mali D'après mes informations, la réunion du "Groupe de soutien à la transition au Mali" qui devait se tenir le 8 janvier 2022 à Lomé au Togo a été annulée. Why? Priorité au sommet extraordinaire des chefs d'Etat de la CÉDEAO du 9 janv à Accra ( Ghana) sur la situation au Mali.

## ■ Didier Raoult



N'oubliez pas de vous faire vacciner contre le pneumocoque, qui revient actuellement, qui donne des pneumonies mortelles. Ce vaccin, lui, marche pendant 10 ans.

## ■ Abdoul MBAYE



Lions du Sénégal, spectateur de vos matchs, en particulier lors de CAN, je sais que vous ne manquez ni d'envie, ni d'engagement, non plus de hargne de vaincre...

## ■ Larmes des pauvres



#Mali -- Comme le rapportait @AzizHonorable, le dimanche 3 janvier une douzaine de personnes ont été enlevées dans les rizières de #Senossa (#Djénné) par les combattants de la KM. Trois (3) ont été libérées, les neuf (9) autres sont toujours en captivité.



## ■ Samba Gassama General



Doussou kachi bé do faga. Moi-même je vais reprendre ma nationalité Ivoirienne ou Sénégalaise, je ne sais même plus j'étais quoi mais c'est mieux.

La principale information dans ça c'est que cet accrochage se serait soldé par la mort de plusieurs terroristes et aucun dans nos rangs. Après chacun prend ce qui l'arrange dans l'info.

## ■ KONATE Malick



Stade du 26 mars : coût de construction 18 milliards de francs CFA en 2000-2001 et coût de rénovation 7 milliards de francs CFA en 2020-2021. #Bèki\_Takè #MonNouveauMali

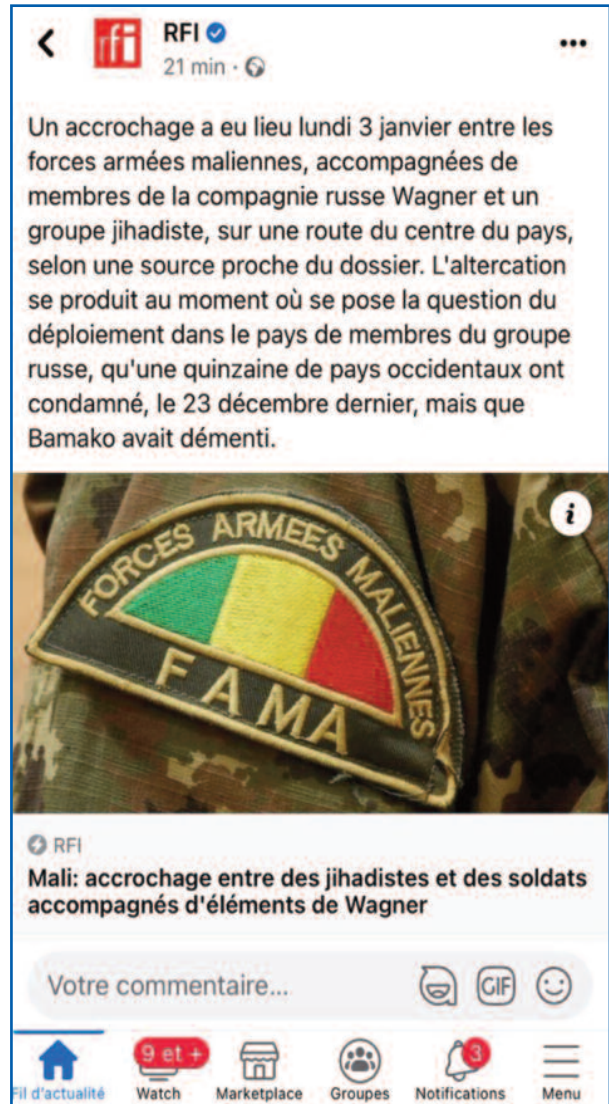
Abonnez vous à votre journal numérique

# Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp : 70 44 22 23 / Email : ampikile@gmail.com

Site : www.malikile.com



# malikile.com

La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services !





DIONA DIONA  
**PHOENIX**  
Pour un nouveau souffle de vie



# SERVICE DE NETTOYAGE

(PROFESSIONNEL, FIABLE, EFFICACE)

Résidentiel & Commercial

## Nos services

- ✓ Nettoyage basique (Balai, Serpillière)
- ✓ Nettoyage du sol en profondeur (Carreaux et joints de carreaux avec mono-brosse)
- ✓ Nettoyage en profondeur de l'établissement (Dessus et dessous de meubles, Plafonds, Ventilateurs, Vitres, Miroirs, Portes et fenêtres)
- ✓ Nettoyage et protection des meubles en cuir
- ✓ Lavage de tapis (Sur place et séchage en 6 heures maximum)
- ✓ Lavage de Meuble en tissus, en velours et en faux cuir (Fauteuils, Canapés et chaises)
- ✓ Lavage en profondeur des dalles externes

**-25%**

**CONTACTS:**

**+223 76 39 51 50 - 76 39 73 65**

## Recrudescence des attaques terroristes au Mali : Doit-on avoir peur ?



La dernière semaine de l'année 2021 a été chaude, très chaude même, à cause des attaques terroristes parfois jusque sur le "nez de Bamako". Face à cette situation, doit-on avoir peur ?

En effet, le mercredi 29 décembre 2021, la Direction de l'Information et des Relations Publiques des Armées (DIRPA) a annoncé, dans un communiqué, qu'une unité des Famas en opération dans la zone de Guiré a été accrochée par un groupe armé terroriste suite à une attaque complexe à l'Engin Explosif Improvisé et aux armes lourdes. Le bilan de l'attaque est de 08 morts, 07 blessés et deux véhiculés détruits. Ce bilan a évolué à 15 morts, selon le dernier communiqué de la DIRPA. Toutefois, cette dernière annonce fait état de la neutralisation de 38 terroristes.

D'autres sources nous informent que le même jour, la gendarmerie de Nièna, dans le cercle de Sikasso, a été la cible d'une attaque terroriste en début de nuit, précisément vers 19 heures. Les locaux de la gendarmerie ont été entièrement brûlés et un véhicule a été emporté.

Ce sont des hommes armés, une dizaine, qui ont lancé l'assaut. Les sources locales confirment que les locaux de la gendarmerie et un véhicule ont été brûlés. Les assaillants ont été aperçus, quelques instants après l'attaque, vers Karangasso, à 7 km de Nièna, en direction de Blendio qui est à 22 km de Nièna.

Vers 21 heures, le renfort est venu de Sikasso, la voiture enlevée du CB adjoint a été abandonnée par les hommes armés après Blendio, près de Tiôboubougou; la crevaillon serait la cause de l'abandon.

Le même mercredi 29 décembre, dans la soirée, des hommes armés non identifiés ont attaqué le poste des Eaux et Forêts de Soribougou, dans le cercle de Kati, à 90 km de Bamako. Il y aurait eu deux morts. Ces hommes lourdement armés sont arrivés vers 21h au poste des Eaux et Forêts tirant sur tout occasionnant la perte de deux personnes sur le champ.

Au moment de l'attaque, trois agents forestiers, qui étaient sur place, se sont repliés et ont pu alerter la brigade de la gendarmerie de Kati qui a aussitôt dépêché une équipe de la FORSAT qui était déjà en patrouille dans la zone de Néguela à une trentaine de kilomètres des lieux de l'attaque.

Malgré la promptitude du renfort dépêché, les assaillants ont pu fuir en direction de Kita. La grande question est la suivante : y aurait-il une interconnexion entre ces attaques qui ont eu lieu le même jour ? Face à la montée de ces attaques, doit-on avoir peur ?

F.A / Source : Plume Libre

## Insécurité au Mali : Vers un soutien d'Alger à Moscou ?



Des informations non officielles affirment qu'Alger aurait accepté l'utilisation de son espace aérien par la Russie pour mener des opérations au Mali.

Des avions militaires russes dans le ciel algérien en vue d'aider le Mali dans sa lutte contre les groupes armés, cela ne devrait guère surprendre, selon le chercheur Riadh Sidaoui, au vu, dit-il, de la bonne coopération militaire qu'Alger entretient avec Moscou depuis son indépendance en 1962.

"Il y a des accords militaires stratégiques entre l'Algérie et la Russie tout comme ce fut le cas entre l'Algérie et l'ancienne Union Soviétique. 65 % des importations d'armes de l'Algérie viennent de la Russie et de la Chine.

Pas n'importe quelles armes. Des armes très sophistiquées comme des S400, des sous-marins des Mig très sophistiqués. La Russie avec Poutine veut reprendre une partie de son influence en Afrique. Elle a mis les pieds en Libye et en Centrafrique et maintenant au Mali. En outre, les Algériens ne veulent pas de présence militaire étrangère à leurs frontières surtout de la France", explique-t-il.

Début octobre 2021, dans un contexte de tensions avec la France, l'Algérie avait annoncé l'interdiction du survol de son territoire aux avions militaires français.

### "COMME UN AIR DE VENGEANCE"

Pour Riadh Sidaoui, la coopération entre Alger et Moscou sur plusieurs dossiers, notamment celui du Mali, a aussi un air de vengeance vis-à-vis de la France et des Etats-Unis, deux pays qui soutiennent le Maroc face à l'Algérie dans le dossier du Sahara Occidental.

Selon le chercheur, "le Maroc est soutenu par Israël et aussi par les Etats-Unis sous Donald Trump qui ont reconnu le Sahara Occidental comme partie intégrante du Maroc. Et la France est très proche de la position du Maroc. Alors, l'Algérie renforce ses alliances avec d'autres puissances comme la Russie et la Chine."

Il y a quelques mois, le quotidien français Le Monde qualifiait de "scénario noir pour Paris", le rapprochement entre l'Algérie et la Russie sur le dossier malien.

Preuve de la bonne entente entre l'Algérie et la Russie, en 2006, Moscou avait effacé la dette algérienne estimée à près de 5 milliards de dollars.

Difficile donc pour l'Algérie, au vu de tout cela, de ne pas accompagner l'allié russe dans l'aventure malienne, estiment certains experts.

Source : DW

## Besoins des femmes en matière de justice : Pour plus de femmes dans la chaîne



Le domaine de la justice est tellement complexe dans son fonctionnement qu'il est temps de définir les besoins spécifiques des femmes et d'y trouver des solutions.

Les besoins de justice des femmes se situent à plusieurs niveaux : les femmes en tant que victimes, usagers de la justice et les femmes en tant qu'acteurs de la justice. Donc, il faut faire la part des deux. Les magistrats, avocates et autres auxiliaires de la justice ont leurs besoins spécifiques qui sont de renforcer leurs capacités. Des partenaires nous appuient pour renforcer la capacité de ces femmes au niveau de la justice.

En ce qui concerne les femmes usagers, le défi est au niveau de l'accès à la justice. La question était une préoccupation au point que des One Stop Center ont vu le jour pour prendre en compte les besoins spécifiques de ces femmes. « C'est un processus qui a commencé et nous sommes sur la lancée », a expliqué Madame Samaké magistrate, actuellement présidente au tribunal de grande instance de la Commune II du district de Bamako.

Selon elle, « la prise en compte des besoins des femmes au niveau du secteur de la justice c'est un travail qui est en train de se faire. Il faut reconnaître que ces questions n'étaient pas traitées. Le secteur de la justice est un secteur vraiment complexe et qui a ses réalités. Essayer de prendre de façon spécifique les besoins est un travail de longue haleine. Mais avec l'appui des partenaires, nous sommes quand même dans le processus. Avec la création du centre de détention de Bollé-femmes, un grand pas a été fait dans la prise en compte de la spécificité des femmes. Grâce à l'appui technique de la Minusma à travers le projet Mandela, des kits de dignité sont distribués aux femmes détenues », ajoute Mme Samaké.

Pour Mme Dansoko Kontine, les femmes ne sont pas nombreuses dans la chaîne de la justice. Cela a pour conséquences que les femmes victimes n'auront jamais le courage d'aller vers la justice parce qu'elles se

## Coopération Mali-Russie : Après les formateurs militaires au Mali, place aux opérateurs économiques



Après l'arrivée des militaires formateurs russes au Mali, il est aussi prévu celle des opérateurs économiques dans les prochaines semaines à Bamako pour relancer les liens commerciaux entre les deux pays. L'annonce a été faite, le mardi 28 décembre 2021, par l'Ambassadeur de la Russie, Igor Gromyko, lors d'une réception de trophée Ciwara qui lui a été décerné par le Groupe de Patriotes du Mali (GPM), une jeune association qui réclame la reprise et le renforcement de la coopération russo-malienne.

Pour Igor Gromyko, cette coopération est d'une importance capitale pour l'intérêt commun des deux pays. Il s'agit, à travers la visite, de créer un cadre de coopération en matière de commerce entre les entrepreneurs et opérateurs économiques des deux pays. « Il ne s'agit pas seulement de parler de l'amitié, il faut travailler ensemble dans une bonne direction. C'est très important de développer nos liens dans le domaine du commerce parce que les entrepreneurs des deux pays sont tous intéressés », indique-t-il.

Le diplomate russe n'a pas manqué de rappeler l'existence de la coopération militaire entre les deux pays, qui date depuis les premières heures de l'indépendance du Mali.

« La Russie va accorder son soutien au Mali dans de nombreux domaines, y compris celui de la coopération militaire et technique. Nous allons coopérer avec nos amis maliens dans les organisations internationales, y compris au sein de l'ONU », a rassuré Igor Gromyko.

Source : Plume Libre

disent qu'en allant ce sont les hommes qui sont là-bas. « Et nous savons que nous sommes dans un pays fortement enraciné dans nos valeurs culturelles. Donc qu'une femme ose aller exposer son problème devant un magistrat c'est un problème. Mais, s'il y avait des femmes, elles pourraient avoir le courage d'y aller. Puisque les dames ne sont pas représentées, ça veut dire que la lutte contre les violences basées sur le genre ne va pas avoir un résultat escompté ».

Aminata Agaly Yattara

Cet article a été publié avec le soutien de JDH Journalistes pour les Droits Humains et NED

Source : Mali Tribune

## Tolérance religieuse : Le credo des 500 imams « marocains »

Pour aider le Mali à lutter contre l'intégrisme religieux, le roi du Maroc, sa Majesté Mohamed VI, après à la cérémonie d'installation du Président IBK élu en 2013, a promis de former 500 imams maliens. Des imams qui cultivent aujourd'hui la tolérance religieuse.

En 2013, le roi du Maroc, sa Majesté Mohamed VI, a promis de former 500 imams maliens sur 5 ans. La formation a donc duré de 2013 à 2020, en raison de 100 par cohorte. Ces imams, de l'avis de l'imam Oumarou Diarra, ministre, ayant bénéficié de la formation, ont appris l'islam de rite Malikite à « l'Institut Mohamed VI de Formation de Prédicateurs et Prédicatrices ».

« Le Mali est une vieille terre de culture islamique. Le pays a subitement été envahi par des groupes djihadistes prônant un islam rigoriste. La formation au Maroc avait donc pour but d'aider les imams formés à développer un discours tolérant basé sur le rite Malikite, un islam tolérant. « La pratique de la Limama demande des aptitudes. Les imams formés n'étaient pas tous en fonction. Grâce à la formation et à la documentation, ils étaient vraiment dotés en capacité pour mieux prêcher ».

Ces formations portaient sur la géographie, la lecture du Coran et la diction, la jurisprudence selon la sunna, l'économie, l'informatique... Les imams apprenant sont formés également à des métiers comme la coup-couture, l'agriculture, « Plusieurs écoles caractérisent l'islam ». La formation à « l'Institut Mohamed VI de formation de prédicateurs et prédicatrices » porte sur l'islam de rite sunnite Malikite, a pour but de



lutter contre l'intégrisme religieux », souligne le ministre, Imam Oumarou Diarra, qui ajoute : « Au Mali, les étudiants se sont organisés en association. Nous voulons, avec la formation et les capacités acquises, diffuser des prêches allant dans le sens de la tolérance, selon le message de l'Imam Malick, de qui se réclame cet institut. Il s'agira pour nous d'aller à la rencontre de ceux qui prônent l'intégrisme, et de démonter leurs arguments avec le message du Coran », souligne notre interlocuteur.

En effet, la formation est diplômante et les 500 imams formés ont tous le diplôme et l'accréditation de prêcher en qualité d'imam.

Les 500 imams maliens qui ont pris part à la formation ont été sélectionnés et choisis par le Ministère du Culte parmi plus d'un millier. Pendant la formation, certains ont abandonné, faute de niveau, d'autres ont été renvoyés pour indiscipline, mais ont été remplacés.

Ces imams diplômés comptent investir le terrain pour prêcher partout au Mali la tolérance.

Aminata Agali Yattara  
Source : Mali Tribune

## Mali : Pour le médiateur de la Cédéao, une transition politique de 5 ans ne passe pas

Goodluck Jonathan le médiateur de la Cédéao était en visite pour transmettre un message des chefs d'État de l'organisation sous-régionale au président de la transition le colonel Assimi Goïta. Ce déplacement est également un point d'étape avant le sommet extraordinaire des chefs d'État de la Cédéao qui se tiendra le 9 janvier.

La rencontre entre le président de la transition le colonel Assimi Goïta et le représentant de la Cédéao, Goodluck Jonathan, était attendue et aura duré près de deux heures au palais présidentiel de Koulouba. Au sortir de cette réunion l'ancien président nigérian a préféré rester discret sur les échanges tout comme la présidence malienne qui évoque soigneusement sur Twitter l'évolution de la situation politique au Mali, selon notre correspondant à Bamako, Kaourou Magassa. Au cœur des échanges, il y avait pourtant la proposition de chronogramme prévoit un prolongement de la transition de cinq ans.

Lors d'une réunion avec le corps diplomatique accrédité au Mali et les émissaires de la Cédéao, cette proposition a été rejetée par une majorité des personnalités présentes dans la salle. Un rejet exprimé également par plusieurs partis politiques et associations qui organisait dans le même temps une conférence de presse.

À des diplomates accrédités à Bamako, Goodluck Jonathan, a clairement affirmé que la transition politique d'une durée de cinq ans proposée par la junte malienne ne passe pas. Un membre de la délégation de la médiation a ajouté devant des journalistes : « Cinq ans de transition pour des putschistes ? C'est par exemple plus que le mandat d'un président démocratiquement élu au Nigeria ». L'envoyé de l'institution sous-région a donc suggéré à ces interlocuteurs de revoir la copie, résume notre correspondant à Bamako, Serge Daniel. Goodluck Jonathan a livré le fond de sa pensée en une phrase : « The clock is ticking ». Le compte à rebours a commencé.

### CINQ ANS, UNE BASE DE DISCUSSION POUR LES AUTORITÉS DE TRANSITION

Dans l'optique du sommet extraordinaire des chefs d'État de la Cédéao, les autorités de la transition jouent la carte de la diplomatie pour faire en sorte d'expliquer leur priorité de mettre en œuvre les réformes issues des Assises nationales de la refondation avant toute élection. Le chronogramme est « une base de discussions entre le souhait des Maliens et les exigences de la Cédéao » ont expliqué le ministre de l'Administration territoriale et celui des Affaires étrangères lors d'un point de presse à l'aéroport de Bamako. Après la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso et la Sierra Leone, des délégations maliennes seront dépêchées en Algérie, au Nigeria ainsi que dans d'autres capitales pour continuer ce plaidoyer.

Source : RFI



## Qui sommes nous

NSI est une entreprise de commerce général et de prestations de services.  
l'entreprise est spécialisée dans l'importation et la distribution des produits pétroliers et dérivés.  
Par ailleurs nous opérons dans le domaine des marchés publics notamment les matériels informatiques, les meubles, les équipements etc.  
Fiers d'expériences avérées dans le domaine au Mali et à l'international, nous nous efforcerons toujours de vous garantir la qualité et la quantité à des temps records.

## NOS VALEURS

**Audace**  
**Innovation**  
**Excellence**

**" ENSEMBLE NOUS IRONS LOIN "**



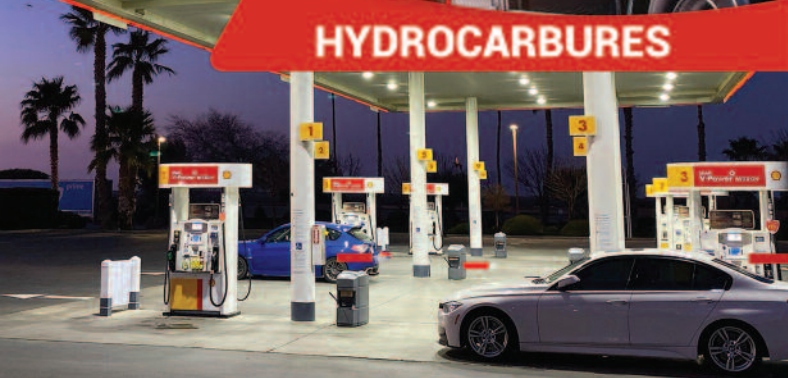
**IMPORT EXPORT**



**TRANSPORT**



**HYDROCARBURES**



**MATERIEL INFORMATIQUE**



**VENTE DE VEHICULE**



**MOBILIER DE BUREAU**

**Marchés  
Publics**



# Le champ d'application de la Loi n°2014-015 du 27 mai 2014

portant prévention et répression de l'enrichissement illicite  
s'étend à tous les agents publics sans exception

**Article 2:** Au sens de la présente loi, constitue un enrichissement illicite : soit l'augmentation substantielle du patrimoine de toute personne, visée à l'article 3 ci-après que celui-ci ne peut justifier par rapport à ses revenus légitimes, soit un train de vie menée par cette personne sans rapport avec ses revenus légitimes.

**Article 3:** Sont assujettis à la présente loi, toute personne physique civile ou militaire, dépositaire de l'autorité publique, chargée de service public même occasionnellement, ou investie d'un mandat électif ; tout agent ou employé de l'Etat, des collectivités publiques, des sociétés et entreprises d'Etat des établissements publics, des organismes coopératifs, unions, associations ou fédérations desdits organismes, des associations reconnues d'utilité publique, des ordres professionnels, des organismes à caractère industriel ou commercial dont l'Etat ou une collectivité publique détient une fraction du capital social, et de manière générale, toute personne agissant au nom ou pour le compte de la puissance publique et/ou avec les moyens ou les ressources de celle-ci.

Les dispositions de la présente loi sont aussi applicables à toute personne morale qui a participé à la commission de l'infraction.



## Sanguéla, dans la zone de Koutiala : La nouvelle stratégie djihadistes

**Après avoir essayé de faire épouser par le village, par force, leur idéologie sans succès, des présumés djihadistes tentent une nouvelle stratégie. Il s'agit de jouer à l'apaisement, méthode plus douce que la précédente. Va-t-elle marcher ?**

**E**n effet, depuis le mois d'avril 2021, des présumés djihadistes opèrent dans certains villages de la région de Koutiala. Ils tentaient de les contrôler par une main de fer. Intimidations, enlèvements, menace de toutes sortes étaient devenus le quotidien des populations. La commune de Sanguéla en fait partie. Les djihadistes ont ordonné la fermeture des écoles et d'autres services publics comme les mairies. Cette situation a d'ailleurs contraint le personnel enseignant à se replier sur la ville de Koutiala. Un coup dur donné par les Famas à travers une opération d'envergure, au mois de septembre, a permis de rassurer momentanément les populations. Après un moment de répit, les djihadistes reprennent service. Cette fois-ci, avec une nouvelle stratégie, puisque l'ancienne méthode, celle de la « main de fer », n'a pas donné les résultats recherchés. Il s'agit de la méthode « douce ».

Le samedi 18 décembre 2021 dans l'après-midi, en provenance de la localité de Tièrè vers la frontière avec le Burkina Faso, une base arrière, les djihadistes ont fait irruption dans le village de Sanguéla.

Destination, chez le chef de village d'où ils convoquent tout le village en réunion. Ils obligent tout le monde à venir les écouter.

Selon une source jointe sur place, pour attirer l'attention sur eux, ils ont d'abord procédé à l'arrestation de quelques marchands qui venaient pour la foire hebdomadaire de Kougnou. Ils ont ensuite intercepté toutes les personnes qu'ils croisaient dans les rues.

À l'ordre du jour de la réunion, «l'apaisement». Après quelques minutes de prêches, ils annoncent enfin le but de la réunion. Là, le maître du jour tient un langage inhabituel : «Rassurez-vous, nous ne sommes pas ceux qui vous ont violentés. Nous souhaitons collaborer avec vous ».

Selon notre source, pour davantage rassurer les gens lors de cette rencontre, ils ont même ouvert le débat. «Ceux qui ont des questions peuvent les poser », ordonnent-ils.

Mais une seule personne a pu poser une question, affirme notre interlocuteur. Personne ne voulait s'attirer la colère des maîtres du jour, encore moins se faire remarquer. Quelques heures ont suffi pour clore la rencontre.

Après la réunion, ils se sont retirés dans le calme en promettant de revenir dans les prochains jours. Selon la même source, le calme est de retour après leur départ, mais la question que tout le monde se pose est la suivante : Quelles autres surprises réservent-ils ? Comment doit-on s'y prendre ?

Ce qui est sûr, le dialogue avec un homme armé ne s'avère toujours pas aisé, dit notre interlocuteur. C'est pour dire que malgré le calme, les populations vivent la peur au ventre.

En tout cas, les populations de cette localité ont déjà vécu l'expérience de la fermeture des écoles, des mairies ou encore la transformation des écoles en celles de l'enseignement coranique.

Il faut noter que la Commune de Sanguéla est située à 55 km au sud-est de la ville de Koutiala et à 15 km de la frontière avec le Burkina Faso

T M

Source : Plume Libre





# Annulation des bourses tunisiennes accordées au Mali : Quand le Directeur Général de l'Enseignement Supérieur s'explique sans convaincre

Lors de sa sortie médiatique en date du 23 décembre 2021, le Directeur Général de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Pr Bakary Camara, a expliqué les raisons qui ont conduit à l'annulation des 42 bourses sur 50 accordées par la Tunisie au Mali. Après présélection par ordre de mérite, avait-il expliqué, «les dossiers des présélectionnés ont été transmis aux autorités tunisiennes en charge de l'Enseignement supérieur. En retour, par la note N° 152 du 25 novembre 2021, la Tunisie a informé les autorités maliennes que seuls les 8 dossiers proposés pour le Master ont été acceptés et que les 42 proposés pour la Licence ont été refusés au motif que l'année universitaire a déjà démarré dans les Universités tunisiennes». Cette explication des faits ne semble pas convaincre certains parents d'élèves qui pointent plutôt du doigt la négligence de ceux qui étaient chargés de ce dossier.

Le jeudi 23 décembre 2021, lors d'un point de presse, dans ses locaux, le Directeur Général de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Pr Bakary Camara, s'est longuement expliqué sur la question des 50 bourses accordées par la Tunisie au Mali dont la grande partie a été annulée. Dans cet exercice, il était accompagné par son adjoint et chef de Division Bourses et coopération.

Dans ses explications, le Directeur Général de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Pr Bakary Camara, a rappelé que les autorités tunisiennes ont accordé 50 Bourses d'études au Mali au titre de l'année universitaire 2021-2022. Des bourses, selon lui, destinées aux bacheliers de l'année en cours (Session d'août 2021). Cette donation a été notifiée au Mali par la Note verbale N° 97 du 19 juillet de l'ambassade de Tunisie à Bamako.

Ces 50 Bourses, dira le Pr. Camara, se répartissent en 21 places pédagogiques avec Bourses ; 21 places pédagogiques sans Bourse (appelées communément inscriptions libres) ; 8 places pour le Master-Doctorat sans bourse. Le Directeur Général ajoutera : «Dans

la notification susmentionnée, reçue le 02 août 2021 par la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, service technique en charge du traitement de ces bourses, la date limite de transmission des dossiers de candidature aux autorités tunisiennes était fixée au 16 août 2021, date à laquelle les résultats du Baccalauréat malien n'étaient pas encore proclamés».

«Face à cette contrainte, la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique a demandé une rencontre avec l'Ambassade de Tunisie au Mali, qu'elle n'a pu obtenir que le 17 août 2021. Lors de cette rencontre, il est convenu entre l'Ambassade de Tunisie et la DGESRS d'octroyer ces Bourses aux bacheliers de la session de 2020. C'est ainsi que la DGESRS a diligenté le processus de sélection des candidats», déclare le DG.

«Les dispositions nécessaires ont été prises à son niveau pour accélérer les différentes étapes du processus de traitement de ces bourses (publication du communiqué d'appel à candidature, réception des dossiers, dépouillement, classement, vérification et présélec-



tion) », explique le Directeur.

À l'issue de ce processus, explique-t-il, «50 dossiers ont été présélectionnés sur 60 dossiers de candidature reçus. Ils se répartissent comme suit : inscription avec bourse : 07 dossiers reçus et présélectionnés. Ils ont été complétés à 21 par 04 dossiers des postulants aux inscriptions sans Bourse. Ces candidats devraient bénéficier d'une allocation mensuelle (la Bourse) de l'État tunisien et des compléments de bourse du Mali ».

Concernant l'inscription sans bourse, explique-t-il, il y a eu « 43 dossiers reçus dont 17 candidatures. Ces candidats de cette catégorie devraient bénéficier seulement de la gratuité des études. Ils ne bénéficient pas de l'allocation accordée par l'État tunisien. Cependant, ils bénéficient du soutien de l'État malien qui leur accorde les frais de transport et les compléments de bourse. Après présélection par ordre de mérite, les dossiers des présélectionnés ont été transmis aux autorités tunisiennes en charge de l'Enseignement Supérieur. Malheureusement, en retour, par la note N° 152 du 25 novembre 2021, les autorités tunisiennes ont informé le Mali que seuls les 8 dossiers proposés pour le Master ont été acceptés et que les 42 proposés pour la Licence ont été refusés au motif que l'année universitaire a déjà démarré dans les universités tu-

nisiennes ».

Le Directeur a aussi insisté sur les difficultés qui ont émaillé le traitement de ce problème. « Vue la difficulté de la situation, le ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, le Pr Amadou Keïta, s'est personnellement saisi du dossier en rencontrant le Chargé d'affaires de l'Ambassade de Tunisie au Mali et en demandant à l'Ambassadrice du Mali en Tunisie de prendre attache avec son homologue tunisien, à qui il a adressé un courrier aux fins de lui demander une dérogation exceptionnelle au profit de nos présélectionnés, qui nourrissent désormais tant d'espoir d'aller continuer leur formation en Tunisie ».

Ces différentes explications du Directeur Général de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ne semblent pas convaincre certains parents d'élèves qui reconnaissent qu'il y a eu des contraintes, mais que « le dossier a souffert de la négligence » dans sa prise en charge.

« Tout ce qu'ils ont demandé a été suivi et fait à lettre en tenant compte du délai qu'eux-mêmes ont fixé. Le Directeur nous a informés que lors de sa rencontre avec l'Ambassade de Tunisie à Bamako, il avait demandé et eu une prolongation du délai d'envoi des dossiers en Tunisie. Rien ne nous le prouve, car aucun document écrit ne nous a été montré dans ce sens. Si tel était le cas, pourquoi ils n'ont pas travaillé en tenant compte de ce délai ? Le dossier a été purement et simplement négligé jusqu'à ce que le ministre lui-même en personne se soit personnellement impliqué. Nous avons beaucoup dépensé pour être dans le temps. Certains se sont privés de s'inscrire dans d'autres universités, fondant l'espoir sur ce projet de bourses, mais voilà... », s'indigne un parent d'élève. Avant d'ajouter : « Ce n'est pas une priorité pour eux parce qu'ils n'ont pas de proches parmi les candidats sélectionnés. D'ailleurs, une indiscrétion proche du dossier nous est parvenue ».

Quoi qu'il en soit, dans ce monde où la compétitivité des ressources humaines est recherchée, les autorités maliennes ont intérêt à ne pas manquer de pareilles occasions, notamment dans le domaine de l'éducation. Il y va de l'avenir de la nation tout en entière.

Fabrice Abdoul  
Source : Plume Libre

## Gouvernement- Synergie des syndicats de l'éducation : L'article 39 divise toujours !

**L'année scolaire 2021-2022, risque de connaître le même sort que la précédente à cause des grèves perlées des syndicats signataires du 15 octobre 2016. Ceux-ci demandaient mordicus l'application de l'article 39 de leur statut. Les négociations qui devaient aplanir les dissensions et se sont soldées par un échec. Conséquence : les établissements publics sont paralysés depuis 5 jours.**



**D**ans le cadre de la gestion du préavis de grève des syndicats de l'éducation signataires du 15 octobre, les 29, 31 décembre 2021, 03 et 05 janvier 2022, se sont tenus dans la salle de conférence du ministère de l'éducation nationale, les travaux de la Commission de conciliation.

Le point d'achoppement reste l'application immédiate de l'article 39 de la Loi n 2018- 007 du 16 janvier 2018 portant statut du personnel enseignant de l'enseignement secondaire, de l'enseignement fondamental et de l'éducation préscolaire et spéciale.

Après plusieurs rondes de discussions, les deux parties sont restées sur leurs positions.

La partie gouvernementale a fait part des difficultés à faire face à la revendication telle que souhaitée par partie syndicale pour les raisons suivantes : l'adoption de l'Ordonnance n°2021-003/PT-RM du 16 juillet 2021 unifiant toutes les grilles à l'exception de celle des Enseignants-Chercheurs : le respect du critère de convergence de l'UEMOA relatif au ratio masse salariale/recettes fiscales (35%) qui est largement dépassé (près de 50); E l'incidence financière (23 439 206 S01 F CFA) qui n'est pas aujourd'hui soutenable à cause de la situation sécuritaire et financière du pays et des efforts considérables à l'endroit du front social: l'incidence sociale qui maintiendra le pays dans



un cycle de mouvements sociaux. La partie gouvernementale a également informé que l'application de la grille unifiée au personnel enseignant de l'enseignement secondaire, de l'enseignement fondamental et de l'éducation préscolaire et spéciale qui a engendré une incidence financière de 12 158 782 647 F CFA a permis, depuis octobre 2021, d'améliorer les conditions salariales dudit personnel dont certains ont connu un gain supérieur au 15,17% d'augmentation. Elle a, en outre, rappelé les propositions de rehaussement, faites lors des négociations libres des 1<sup>er</sup> et 05 novembre 2021, de 10% et 159% de l'indemnité spéciale de responsabilité octroyée seulement aux enseignants. Elle a estimé que ces propositions pourraient faire l'objet d'amélioration au cours des discussions en vue de l'apaisement du climat social. En rappel, au cours des négociations libres de novembre 2021, la partie syndicale a fait une première proposition de grille appliquant les 15,17% d'augmentation avec l'indice plafond 1592 et une seconde appliquant toujours les 15,17% d'augmentation, cette fois-ci avec l'indice plafond 1382. Ces propositions de la partie syndicale n'ont pas été retenues par la partie gouvernementale qui a invité son partenaire à adhérer à la logique des primes et indemnités, qui du reste est

conforme à la loi. La commission de conciliation a invité les deux parties à comprendre que du point de vue grille l'application de l'article 39 n'a plus de valeur juridique en raison de l'adoption de l'Ordonnance n°2021- 003/PT-RM du 16 juillet 2021. Par contre, des augmentations pourraient se faire sur des primes et indemnités afin de signifier l'intérêt que l'Etat accorde au métier d'enseignant. La commission de conciliation a également fait la proposition consistant à majorer l'indemnité spéciale de responsabilité de 50 000 F CFA par enseignant. L'incidence financière de la proposition pourrait être prise en charge de façon échelonnée, a-t-elle préconisé. A cette proposition, le gouvernement a répondu être d'accord avec le principe de majoration de l'indemnité citée et s'est dit disposé à discuter du montant. La partie syndicale, quant à elle, a répondu que cette proposition l'éloigne de son objectif. Elle a invité le gouvernement à s'inscrire dans la logique de l'élaboration d'une grille du personnel enseignant dont les modalités d'application pourraient être discutées. La partie syndicale a pris acte des efforts du gouvernement quant à ses propositions de majoration de l'indemnité spéciale de responsabilité. Elle a, en outre, signifié qu'elle n'est pas dans l'optique des primes et indemnités.

Elle a rappelé qu'elle ne cherche que l'application d'une loi de la République.

Au regard du désaccord constaté, les syndicats signataires de l'éducation du 15 octobre 2016 ont décidé de maintenir leur mot d'ordre de grève de 5 jours.

Un dialogue de sourd s'installe entre les syndicats signataires de l'éducation du 15 octobre 2016 et les autorités du pays. Pour les enseignants, on ne négocie pas une loi tant dis que le gouvernement d'alors soutenait sa thèse selon laquelle les dividendes de l'article 39 sont insoutenables par le trésor public.

L'éducation d'une nation n'a pas de prix. Le gouvernement doit prendre les taureaux par les cornes pour décanter cette situation. Laisser cette crise s'enliser conduirait l'école malienne dans l'abîme tout en hypothéquant l'avenir des milliers d'enfants dont les parents ont un faible revenu. Depuis quelques années, ce sont les écoles privées qui fonctionnent normalement, contrairement aux écoles publiques qui sont butées aux grèves cycliques des enseignants. Il urge de prendre des dispositions vigoureuses avant le ver ne soit dans le fruit.

■ Ibrahim Sanogo

## Exhortation à la persévérance : Touré Zahiatou Ayouba distinguée

La reconnaissance du mérite est une valeur cardinale de la société malienne. C'est dans cette optique que l'association des pionniers du Mali a décerné un tableau de reconnaissance et un foulard à Touré Zahiatou Ayouba, directrice de l'académie d'enseignement de Bamako rive droite. C'était le mercredi 5 janvier 2022, en présence des agents de l'académie d'enseignement, des directrices et directeurs du centre d'animation pédagogique et des proviseurs de la rive droite.



Le Mouvement pionnier a été créé le 21 Avril 1960 sous la première république. Il a, entre autres, pour missions de : développer chez les jeunes de 8 à 18 ans les sentiments d'amour de la patrie, de renforcer la formation civique et morale des jeunes, de lier la théorie à la pratique en valorisant les activités manuelles et techniques. Il faut noter que le foulard de pionnier est une distinction honorifique qui se mérite car il symbolise des valeurs comme le courage, la bravoure, le pa-

triotisme, l'intégrité. Le pionnier honore tous ceux qui ont donné leur vie pour la liberté et la prospérité de la patrie africaine. Le bienfait n'est jamais perdu, dit-on. La reconnaissance de toutes les actions salvatrices de la directrice de l'académie d'enseignement de Bamako rive droite cadre parfaitement avec les objectifs que les pionniers du Mali se sont assignés. Selon Tidiane Coulibaly, commissaire Général du Mouvement des Pionniers du Mali, le foulard ne s'achète pas mais se mérite. Il est noué

au cou des personnalités qui se sont distingués par leur courage et probité dans la conduite de l'action publique. A ses dires, le foulard est un signe de bravoure et dévouement. Pour poser les bases du nouveau Mali, il faut un retour aux fondamentaux qui ont toujours caractérisés la société africaine. Il a aussi laissé entendre que Touré Zahiatou Ayouba est un exemple à suivre au regard des actions qu'elle a posé depuis sa nomination à la tête de la direction de l'académie d'enseignement de Bamako rive droite.

En prenant la parole, Touré Zahiatou Ayouba, directrice de l'académie d'enseignement de Bamako rive droite a exprimé toute sa satisfaction et toute sa gratitude au mouvement pionniers qui est un mouvement d'éducation et de formation civique, physique et pratique des jeunes et des adolescents. « **C'est un grand honneur pour moi d'accepter cette remise de médaille et de foulard que le Mouvement des pionniers a bien voulu organiser à mon intention. C'est un sentiment de joie et de fierté qui m'anime en ce moment. Honorée et fière, pas pour moi mais pour toute la famille à laquelle j'appartiens. J'appartiens à une famille biologique mais aussi à une famille professionnelle. Cette marque de reconnaissance nous galvanise davantage. C'est aussi une exhortation à mériter de ses concitoyens** », a-t-elle fait savoir.

Face à la crise protéiforme que traverse le Mali, Touré Zahiatou Ayouba, a saisi cette opportunité pour formuler des meilleurs vœux de paix pour la nation et pour une école malienne apaisée et performante.

Il est important de mentionner que le directeur adjoint, Youssouf Konaté a également reçu un foulard pour sa rigueur et sa clairvoyance dans le cadre de l'amélioration de la qualité de l'éducation dans l'académie d'enseignement de Bamako rive droite.

Les temps forts de cette cérémonie ont été la remise de foulard et de tableau de reconnaissance à la directrice de l'académie d'enseignement de Bamako rive droite. Moment solennel et plein d'émotion, les récipiendaires ont eubdroit également à la reconnaissance de leurs collaborateurs qui n'ont pas tari d'éloges à leur endroit.

■ Ibrahim Sanogo

STUDIO D'ENREGISTREMENT - PRODUCTION D'ARTISTES  
INGENIEURIE DE SON



**CREATED LABEL**  
TEMPLE OF MUSIC

SEBENIKORO

+223 93 34 98 73



# Assises nationales de la refondation : Le RPM confirme son rejet des recommandations

Le Rassemblement pour le Mali (RPM), l'ex-parti présidentiel, a rejeté les conclusions des Assises Nationales de la Refondation dont la phase finale s'est tenue du 28 au 30 décembre 2021. C'était lors des 3èmes Assises de son Comité central. Pour son président, Dr Bocary Tréta, les ANR n'ont de raison que la prolongation illégitime et inacceptable de la Transition.



**E**n effet, le mardi 28 décembre 2021, au moment où se tenaient au CICB les travaux de la phase finale des Assises Nationales de la Refondation initiées par les autorités de la Transition, le Rassemblement pour le Mali (RPM) tenait au Palais de la Culture de Bamako les 3èmes Assises de son Comité central.

Au compte cette 3ème assise de leur Comité central, les tisserands ont évalué l'état de mise en œuvre des résolutions générales du 4ème Congrès ordinaire et de la 2ème session du Comité central, les actes de la retraite du parti du 10 octobre 2020 dans le cadre d'une évaluation de l'état de fonctionnement global de l'ensemble des structures et organes du parti. Ils devaient aussi pendre des mesures visant à renforcer les capacités opérationnelles des organes centraux du parti en vue surtout des futures élections générales...

Lors cette rencontre, le président du parti du tisserand, Dr Tréta, a reconnu le besoin d'améliorer le cadre juridique et institutionnel de la 3ème République, particulièrement en ce qui

concerne les élections au Mali. La thématique « Réformes politiques et institutionnelles », dit-il, était également au centre des débats du Dialogue National Inclusif (DNI) du 14 au 22 décembre 2019. Ce cadre de dialogue n'avait-il pas été plus inclusif et consensuel que les Assises Nationales de la Refondation qui se tiennent actuellement ? Et les recommandations formulées ne sont-elles pas encore d'actualité ? se demandait le président du parti RPM.

C'est pourquoi, dira Dr Bocary, Tréta, les ANR ne visent que la prolongation de la transition. «Elles n'ont de raison que la prolongation illégitime et inacceptable de la Transition. Elles n'ont d'objectif que de séduire les moins vigilants, les moins avertis et le ralliement de quelques hommes politiques et de la société civile, dont le souci n'est aujourd'hui que de se maintenir au pouvoir, sachant de toute évidence qu'ils n'ont aucun appareil politique pour conquérir le pouvoir par les urnes. Elles n'auront de conclusions que la redite des résolutions du DNI et des foras antérieurs »,

martèle le président du RPM.

«Le parti RPM, pour sa part, demeure constant et fidèle à toutes les positions qu'il a assumées ensemble avec les partis membres et de l'alliance « EPM » et du Cadre d'échanges des partis et regroupements des partis politiques pour une Transition réussie au Mali.

Il a ensuite réaffirmé la ferme décision du parti RPM «de rejeter, sans ambiguïté, la mise en place au forceps par le Premier ministre de la Transition d'un Organe unique de gestion des élections dont les contours restent flous, mais surtout clivant, et cela dans un délai imparti à la transition. Nous rejetons également l'organisation des Assises Nationales de la Refondation qui sont inopportunes au regard des foras déjà tenus dont les recommandations restent d'actualité. Aussi, vouloir conférer un caractère obligatoire à ses résolutions est contraire à tous principes démocratiques et républicains », déclare Dr. Bocary Tréta

Zie Coulibaly.  
Source : Plume Libre

# Gestion de la crise malienne : Échec définitif de la CEDEAO

**Emmanuel Macron a définitivement compris que le Mali n'est plus sous les rênes courtes et capricieuses des politiques faibles comme IBK et consorts. Mais c'est surtout la CEDEAO qui a enfin compris qu'elle a échoué pour de bon dans ses manœuvres à imposer l'inacceptable au Mali du Colonel Assimi Goïta.**

La lumière est désormais faite totalement. La CEDEAO n'est plus qu'un machin sordide entre les mains d'une France plus que jamais déterminée à garder le Mali et le Sahel dans son escarcelle. Mais les conditions de l'action politico-impérialiste ont changé au Sahel, en tout cas pour ce qui concerne le Mali, d'abord timidement le 18 août 2020, ensuite résolument le 24 mai 2021. L'homme désormais aux commandes du vieux pays a dans ses veines la grandeur des chefs de temps des glorieuses époques. Colonel Assimi Goïta ne se le laisse pas dicter comme à un valet. Goodluck Jonathan, ancien président de la République fédérale du Nigeria et infatigable médiateur dans la crise malienne depuis juin 2020, l'a appris à ses dépens et au grand dam de son organisation. Arrivé au Mali le 21 décembre avec une missive incongrue, il était loin de savoir que les étoiles refuseraient de s'aligner pour bénir le triptyque 21 : 21 décembre 2021, jour d'anniversaire d'Emmanuel

Macron, sémillant président de la France, qui a été bien obligé de renoncer à venir au Mali le jour d'avant, 20 décembre, en compagnie de quelques faire-valoir africains pour en imposer aux autorités de la transition malienne, le Colonel Assimi Goïta en premier.

On ignore si en débarquant à Bamako ce 21 décembre, le pauvre Goodluck Jonathan croyait vraiment qu'il arriverait à terroriser le président de la Transition, mais il avait accepté quand-même d'être le porteur d'un message insultant l'autorité d'Assimi Goïta et de toute la transition, ce qu'il pouvait naturellement refuser en toute hauteur et en toute responsabilité. Les téléspectateurs maliens ont remarqué que l'audience que lui a accordée au Palais de Koulouba par le chef de l'État s'est terminée par un tête-à-tête de 15 minutes. Ce quart d'heure fut le plus humiliant de sa vie puisque le message qu'il a tendu à l'imperturbable Colonel a reçu une fin de non-recevoir catégorique. La CEDEAO exigeait du président

de la Transition de signer un décret tout prêt rédigé certes dans les officines de la CEDEAO, mais sous la dictée de la France. L'horrible document intimait à Assimi Goïta de convoquer le collège électoral malien pour février 2022, conformément à la volonté de la France et au souhait de ses moutons de Panurge du Mali et de la CEDEAO, sous peine de mobiliser des forces africaines et européennes qui attaqueraient le Mali bientôt à partir du Niger et du Burkina Faso. La réponse du chef de l'État du Mali a été instantanée : le Mali a désormais les moyens de sa défense contre tous les ennemis; il n'a pas peur d'un deuxième ou d'un troisième front contre lui, en plus des terroristes de toutes provenances; par dignité, il ne se pliera plus.

C'est dépité comme jamais que Goodluck Jonathan quitte Koulouba pour rejoindre son hôtel, puis pour s'envoler du Mali, en refusant tout contact avec des politiciens maliens hostiles à la transition, lesquels sont considérés par lui comme des pétards mouillés, sinon des vauriens.

Tel est le fait. Il reste à savoir si cette malheureuse tentative de la CEDEAO est à classer dans la rubrique des faits divers, dans les annales de l'effronterie diplomatique ou dans le registre de l'impolitesse à l'égard d'un État souverain. Dans tous les cas, merci à Monsieur le Président Assimi Goïta.

Luc Sidibé

(Correspondance particulière)



## Mali – CEDEAO : Des sanctions de l'Uemoa via la BCEAO sont-elles possibles ?

Le Rassemblement pour le Mali (RPM), l'ex-parti présidentiel, a rejeté les conclusions des Assises Nationales de la Refondation dont la phase finale s'est tenue du 28 au 30 décembre 2021. C'était lors des 3èmes Assises de son Comité central. Pour son président, Dr Bocarý Tréta, les ANR n'ont de raison que la prolongation illégitime et inacceptable de la Transition.



Tous les regards sont aujourd'hui tournés vers le prochain sommet extraordinaire de la CEDEAO sur le Mali. Au-delà de la CEDEAO, on apprend que l'uemoa (Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine) aussi organise un sommet toujours en rapport avec la situation au Mali. Depuis, certains compatriotes sont paniqués à l'idée de voir cette organisation prendre des sanctions économiques contre notre pays. D'autres, des politiciens en panne d'idées, contribuent aussi volontiers à entretenir cette peur dans l'opinion malienne. Selon des experts de la question, aucun texte de l'uemoa, encore moins le Statut de la BCEAO, ne prévoit de telles sanctions contre un Etat membre ! C'est tellement grotesque que Malikilé ne peut s'empêcher de vous proposer ici cette analyse d'un expert

« Pour mémoire, l'Union Monétaire Ouest Afri-

caine (UMOA), constituée entre les Etats signataires, se caractérise par la reconnaissance d'une même unité monétaire dont l'émission est confiée à un Institut d'émission commun prêtant son concours aux Etats membres dans les conditions bien précisées. (Article 2 du Traité).

D'une manière générale, il y a lieu de noter que les Textes de l'uemoa notamment le Traité instituant l'Union Monétaire Ouest Africain et les Statuts de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest n'ont pas prévu de façon explicite de sanctions, sous forme d'embargo économique et financier, à l'encontre d'un Etat membre.

La conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement des Etats membres est « l'autorité suprême de l'uemoa » (Article 6). Dans le cadre de ses délibérations, la conférence peut pren-

dre des décisions dénommées « actes de la conférence » (Article 8) avec toutefois une portée circonscrite (voir Article 7).

En effet, ce dernier article énumère tous les points de décisions relevant de la conférence des Chefs d'Etat en des termes présentés ci-après : (1) définition des orientations de la politique de l'uemoa ; (2) l'adhésion de nouveaux Etats membres, l'exclusion d'un Etat membre et le retrait d'un Etat membre ; (3) fixation du siège de l'Institut d'émission ; (4) toute question n'ayant pu trouver une solution par accord unanime du Conseil des Ministres.

A l'analyse, un embargo économique décidé par les Chefs d'Etat et de Gouvernement, applicable à un Etat membre souverain, s'apparente à une violation délibérée du Traité de l'uemoa et des Statuts de la BCEAO, se fondant essentiellement sur l'appartenance à une



union monétaire à laquelle l'Etat membre a transféré, en toute connaissance de cause, son pouvoir de battre monnaie et toutes décisions qui lui sont attachées.

Dans ce cadre, la BCEAO serait totalement en porte-à-faux avec ses Statuts, pour toutes applications de décisions autres que celles portant sur « ses objectifs et missions ». Ainsi, selon l'article 8 de ses Statuts, « l'objectif principal de la politique monétaire de la Banque Centrale est d'assurer la stabilité des prix ». « Sans préjudice de cet objectif, la Banque Centrale apporte son soutien aux politiques économiques de l'umoa, en vue d'une croissance saine et durable. »

En outre, en se fondant sur l'article 35 de ses Statuts, « la Banque Centrale tient sur les places, où elle est installée les comptes des Trésors publics des Etats membres ». A cet égard, la BCEAO doit procéder sans frais à l'encaissement des sommes versées dans le compte du Trésor, au recouvrement des effets et chèques sur place, tirés ou endossés à l'ordre du Trésor public, au paiement des chèques et virements émis sur le compte du Trésor, aux transferts effectués sur ordre ou en faveur du

Trésor publics.

Un embargo économique et financier, de par ses effets néfastes sur l'offre, pourrait alimenter et accélérer les tensions inflationnistes dans le pays, qui est en partage de la monnaie dont la défense de la valeur incombe à la Banque Centrale. En effet, un embargo économique et financier à l'encontre d'un Etat membre de l'umoa produit inexorablement des effets inflationnistes qui contrastent avec les objectifs et missions visés par la BCEAO.

En conséquence, il importerait de conclure que toutes décisions non-conformes aux Statuts de la BCEAO et au Traité fondateur de l'umoa ne peuvent être exécutoires légalement à l'encontre d'un Etat membre. Aujourd'hui, la seule décision qui pourrait amener la BCEAO à refuser ou fermer ses guichets à un Etat membre, au regard de ses textes, est « l'exclusion d'un Etat membre » ou « le retrait d'un Etat membre de l'Union » à sa demande, décisions relevant toutes de la conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement.

Au demeurant, le Gouvernement, à travers son Ministre de l'Economie et des Finances, est en droit d'exiger de la Direction Nationale de la

BCEAO, installée sur son territoire, d'ouvrir ses guichets et d'exécuter toutes les opérations présentées par ses clients notamment la DNTCP et les banques, en fonction des heures de vacation réglementées par le Siège de la BCEAO.

Par ailleurs, il y a lieu de noter que les décisions de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union, dénommées « Actes de la conférence » sont prises à l'unanimité des membres (confère l'article 8 du Traité de l'umoa). En conséquence, toutes décisions relevant de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement exigent l'unanimité des membres et donc la participation ainsi que l'adhésion du Mali à la décision. Toutes décisions contraires à l'unanimité des membres seraient illégales par rapport aux « actes de la Conférence » et par ailleurs, infondées du point de vue légal ».

En définitive, la CEDEAO ne peut légalement instrumentaliser l'umoa, l'umoa ou la BCEAO pour initier ou participer à un embargo économique et financier contre le Mali.

■ Yama DIALLO



# Artisanat et crise : La contribution des artistes du Mali

**Les artisans Maliens ont pris part à la 3e édition du Salon International de l'Artisanat du Mali (SIAMA).**

La 3e édition du SIAMA a eu lieu du 23 décembre 2021 au 2 janvier 2022 au Parc des Expositions de Bamako sous le thème : « Artisanat et sortie de crises, notre contribution ». Conformément à l'idée ayant motivé sa création, le SIAMA a été un véritable espace de promotion des produits artisanaux maliens et étrangers avec la participation de pays voisins.

Durant la dizaine de jours, les artisans ont mis en exergue leur ingéniosité qui leur a permis de minimiser les effets de la Covid-19 accentués par l'insécurité.

Le ministre de l'Artisanat, Andogoly Guindo a dit que le Salon est une manifestation de l'espoir pour le secteur. Le ministre a rappelé que les objectifs spécifiques du Salon sont entre autres : « stimuler la créativité et l'innovation

chez les artisans, favoriser les rencontres et les échanges entre les artisans Maliens d'une part, artisans africains et les consommateurs et acheteurs nationaux et étrangers d'autre part, identifier et répertorier les meilleurs artisans, promouvoir l'émergence des jeunes talents, susciter et encourager la consommation locale des produits artisanaux, valoriser le savoir-faire local, susciter l'attrait des produits artisanaux pour le tourisme ».

En réussissant le pari de la 3e édition du SIAMA, les artisans ravivent un secteur non négligeable pour l'économie du Mali avec plus de 40 % de la population active et une contribution à hauteur de 15 % au PIB, selon le ministre Guindo.

Alassane Cissouma  
Source : Mali Tribune



## France : Les oppositions outrées par les propos d'Emmanuel Macron sur les non-vaccinés, la majorité fait bloc

Les réactions, outrées pour la plupart, continuent de se multiplier après les déclarations chocs d'Emmanuel Macron sur les non-vaccinés dans un entretien accordé au journal *Le Parisien*. De l'extrême droite à l'extrême gauche, les condamnations sont unanimes et, dans la majorité, on se fait discret.



« Inouï, scandaleux, consternant, cynique, cruel »... Les candidats à l'élection présidentielle ne manquent pas d'adjectifs pour condamner les propos d'Emmanuel Macron, à l'image de Marine Le Pen, candidate du Rassemblement National : « Pas les contraindre, ça a été le choix du président. Maintenant, non seulement il les contraint, mais en plus il les insulte. Il est garant de la cohésion nationale et il a oublié cela. Et en faisant cela, il commet non seulement une faute politique, mais une faute morale. » Un faux pas dans lequel comptent bien s'engouffrer les rivaux du chef de l'État, rapporte Aurélien Devernoix, du service politique de RFI. « Il faudra mettre fin à ce quinquennat du mé-

pris, je veux y mettre fin. Je suis d'ailleurs la seule à pouvoir en terminer avec un président qui, visiblement, ne supporte plus les Français quand ils ne pensent pas comme lui », affirme Valérie Pécresse,

### La majorité derrière Emmanuel Macron

Du côté de la majorité, on fait front. Pas question de se désolidariser de la parole présidentielle, même si certains, comme l'ancien Premier ministre Édouard Philippe, ne semblent pas particulièrement convaincus par la forme. « Moi, je comprends assez bien cette idée, dit Édouard Philippe. Là, il s'est exprimé

de façon familière et je pense que tout le monde a compris ce qu'il voulait entendre. Écoutez, c'est lui qui dira s'il le regrette ou s'il ne le regrette pas. Mais en tout cas, ce qui est clair, c'est qu'on a compris ce qu'il voulait dire.»

La polémique risque toutefois de peser sur la loi instaurant le passe vaccinal. Censé entrer en vigueur le 15 janvier, le texte a de nouveau été malmené, mardi 4 janvier au soir, à l'Assemblée nationale et doit encore passer les écueils du Sénat et du Conseil constitutionnel.

Source : RFI

## Soudan : Washington et l'UE exhortent l'armée à ne pas nommer un Premier ministre unilatéralement

Les États-Unis, l'Union Européenne, le Royaume-Uni et la Norvège ont exhorté mardi 4 janvier les militaires soudanais à ne pas nommer unilatéralement un Premier ministre en remplacement du civil Abdallah Hamdok qui a démissionné dimanche. Des déclarations qui surviennent après une nouvelle journée de manifestations contre le régime militaire.

Ces pays préviennent dans une déclaration commune qu'ils « ne soutiendront pas un Premier ministre ou un gouvernement nommé sans l'implication d'un grand panel d'acteurs civils ». « Toute action unilatérale pour nommer un nouveau Premier ministre ou gouvernement saperait la crédibilité » des institutions de transition « et risquerait de plonger le pays dans un conflit », ont-ils ajouté, appelant à un « dialogue immédiat mené par les Soudanais et facilité par la communauté internationale ».

Pour ces pays, la démission d'Abdallah Hamdok, « deux mois après la prise inconstitutionnelle du pouvoir par l'armée, renforce la nécessité urgente de voir tous les dirigeants soudanais réaffirmer leur soutien à la transition démocratique ». « Cela doit rester une transition dirigée par les civils, pas juste une transition qui inclut des civils », a renchéri le porte-parole de la diplomatie américaine Ned Price lors d'une conférence de presse télépho-

nique.

Les puissances occidentales continuent de défendre la transition démocratique lancée en 2019 après la chute de l'autocrate Omar el-Béchir sous la pression d'une révolte populaire. Mais celle-ci est de plus en plus menacée depuis le putsch mené le 25 octobre dernier par les militaires, qui avaient arrêté le Premier ministre avant de le remettre en selle face à l'insistance de la rue et de la communauté internationale.

Mais le mouvement de protestation a qualifié cette entente de « trahison » et poursuivi ses manifestations, ce qui a finalement poussé Abdallah Hamdok à jeter l'éponge dimanche dernier. 48 heures après sa démission, les manifestants ne décolèrent pas et jurèrent de poursuivre la contestation.

**« La démission du Premier ministre nous a galvanisés »**

Mardi, ils étaient plusieurs milliers à être des-

centus dans les rues de la capitale, des petits cortèges dans différents quartiers, le centre-ville de Khartoum étant totalement bouclé par les forces de sécurité. Et Les ponts reliant Khartoum à Oumdouman – ville jumelle de la capitale – fermés, empêchant les manifestants de converger vers le QG de l'armée.

Mais la détermination des manifestants reste intacte assure Dallia, une jeune activiste. « La démission du Premier ministre nous a galvanisés pour continuer, car maintenant toute notre attention est concentrée sur l'armée. Auparavant certains appelaient à la démission d'Hamdok, maintenant nous parlons d'une voix pour exiger un gouvernement civil. Sa démission aura peut-être servi à unifier l'opposition plus que jamais. »

Les manifestants réclament la dissolution du Conseil souverain dirigé par le chef de l'armée, le général Abdel Fattah al-Burhan. Celui-ci veut probablement installer son propre Premier ministre estime la politologue Kholood Khair, mais cela ne marchera pas ajoute-t-elle. « Maintenant que nous sommes à nouveau dans une logique de révolution, comment faisons-nous pour avancer. Le plus raisonnable serait un dialogue national qui réunirait tous les acteurs, mais pour cela il va falloir beaucoup travailler pour rétablir la confiance. Car avec toute cette violence cela va être très dur pour les civils et les militaires de s'asseoir ensemble à la même table. »

Une tâche d'autant plus difficile que les comités de résistance qui sont au cœur de la contestation ont juré de ne pas négocier avec les militaires.

Source : RFI



## CAN 2022 : Le Sénégal gagne son bras de fer contre Watford au sujet d'Ismaila Sarr

Ismaila Sarr, blessé au genou, a finalement été libéré par son club anglais de Watford pour que la Fédération sénégalaise de football puisse évaluer sa blessure dans l'espoir de lui faire prendre part à la Coupe d'Afrique des nations au Cameroun (9 janvier-6 février). L'ailier des Lions arrivera à Dakar ce mardi soir après plusieurs jours de bras de fer entre la FSF et les Hornets.



### COMMUNIQUÉ

La Fédération Sénégalaise de Football informe l'opinion publique qu'elle a pris hier les dispositions pour faire parvenir au joueur **Ismaila Sarr** son billet d'avion pour rallier le regroupement des Lions à **Dakar** avant le départ sur **Bafoussam**.

Ce dernier a pu ainsi embarquer à **Londres à 11h 30** ce jour à bord du vol **Air France** et arrivera en début de soirée à **Dakar**.

Ismaila Sarr va bien rejoindre la tanière des Lions ce mardi 4 janvier, à Dakar, a annoncé la Fédération sénégalaise de football (FSF). Un temps bloqué par son club 17e de Premier League, l'ailier de 23 ans, convoqué par son sélectionneur Aliou Cissé, sera examiné par les médecins de la FSF pour évaluer sa durée d'indisponibilité causée par sa blessure au genou. Il pourrait poursuivre sa rééducation avec le groupe sénégalais à Bafoussam où les vice-champions d'Afrique vont affronter le Zimbabwe, la Guinée et le Malawi à la CAN. « La FSF informe l'opinion publique qu'elle a pris hier les dispositions pour faire parvenir au joueur Ismaila Sarr son billet d'avion pour rallier le regroupement des Lions à Dakar avant le départ sur Bafoussam. Ce dernier a pu ainsi embarquer à Londres à 11h30 ce jour à bord du vol Air France et arrivera en début de soirée à Dakar », a indiqué la FSF sur les réseaux sociaux.

#### Blessé mais finalement libéré

Une certitude, Ismaila Sarr est forfait pour ces trois premières rencontres. Et c'est justement à cause de cette blessure que Watford ne souhaitait pas le libérer. Le club de la banlieue de Londres a également annoncé qu'Ismaila Sarr était positif au Covid-19 et que la Fédération sénégalaise de football « n'avait pas envoyé la convocation à temps », raconte le président de la FSF, Augustin Senghor, à RFI. « Tout cela n'était pas sérieux » a ajouté le dirigeant, après avoir qualifié ces arguments de « spécieux » et « fallacieux » via communiqué, dimanche.

La Fédération sénégalaise, dans son droit, avait menacé de saisir la FIFA « en cas de persistance par Watford dans son refus délibéré de libérer le joueur au profit de son équipe nationale ».

Face à l'intransigeance du Sénégal, les Hornets ont donc plié et pourraient devoir se passer de l'un de leurs meilleurs joueurs lorsqu'il sera rétabli fin janvier. Depuis la blessure d'Ismaila Sarr contractée lors de la victoire face à Manchester United le 20 novembre, Watford a enchaîné six défaites et s'enfoncé au classement.

Source : RFI



## Bélier (21 mars - 19 avril)

Mieux que personne, vous savez apaiser l'ambiance. Votre autorité rassure vos collaborateurs. Votre chef pourrait vous convoquer pour une évolution. Peu à peu, vous avancez vers un poste idéal. Mais des étapes sont encore utiles pour être épanoui.

Économiser est nécessaire. Uranus en Taureau vous donne des journées intenses. Vous faites des dépenses pour compenser. Ces frais peuvent concerner différentes choses. Des articles pour votre voiture et l'habitation vous plaisent. Fixez une limite.



## Taureau (20 avril - 19 mai)

Très déterminé, rien ne pourra vous détourner de vos objectifs professionnels. Ce serait plutôt un bon point, sauf que vous n'en ferez qu'à votre tête et que vous n'écoutez pas vos collègues qui vous reprocheront de ne pas tenir compte de leurs avis.

Saturne l'économe et Pluton l'intransigeant surveilleront votre gestion. À vous d'être rigoureux, car ils auront l'œil et traqueront les failles, sans concession. Ils seront aussi de bons conseils en vous suggérant de placer convenablement votre argent.



## Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Les astres vous soutiennent professionnellement. Si vous vous lancez dans une nouvelle réalisation, même chose, vous êtes épaulé. Vous pourriez obtenir une aide financière pour finaliser un projet. C'est un bon départ qui s'avère positif pour la suite.

Des mouvements financiers sur vos comptes vous feront sûrement penser que votre situation bancaire ne va pas si mal que cela, même après la période des fêtes. Restez prudent, car le temps d'un instant, une dépense imprévue va venir vous faire douter.



## Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous risquez de vous exprimer de façon incorrecte au travail. Le carré Mercure/Uranus amène contradiction et refus de la discussion ! Prudence, car vos collègues ne sont pas habitués à vos sautes d'humeur, restez dans le contrôle, vous pourriez les décevoir.

Une vigilance s'impose aujourd'hui concernant votre argent. Vous risquez, de par le carré Vénus/Mars, de faire des dépenses inconsidérées pendant cette journée. Essayez, dans la mesure du possible, d'épargner votre porte-monnaie de votre mauvaise humeur !



## Lion (22 juillet - 23 août)

L'activité professionnelle vous fatigue. Le stress et l'attente de résultats entraînent des difficultés. L'ambiance devient pesante. Les collègues qui étaient vos amis, deviennent vos rivaux. Il est préférable de garder vos distances avec un collaborateur.

Les frais ne sont plus ce qu'ils étaient. Vous devez revoir votre façon de dépenser. L'argent doit d'abord passer par des charges. Les achats liés aux gadgets sont mis de côté. Vous devez freiner aussi sur les délicates attentions qui font plaisir.



## Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous serez amené à vous exprimer dans votre sphère professionnelle et vous aurez intérêt à mettre sérieusement au point vos arguments. Votre sens analytique jouera en votre faveur et vous donnera quelques bons points pour être écouté attentivement.

On vous présentera une proposition qui ne correspondra pas du tout à vos attentes. Vous aurez donc tout intérêt à la refuser. En cherchant activement, vous pourriez tout à fait rebondir sur une autre opportunité, qui vous sera bien plus profitable.



## Balance (23 septembre - 22 octobre)

Des changements s'annoncent dans le travail, il semblerait que vous ne soyez pas prêt à les recevoir. Vous n'êtes pas dans un bon état d'esprit, du coup vous avez du mal à vous concentrer sur le professionnel. Faites une pause de 24 heures.

Les astres vous recommandent de faire attention à vos dépenses. Votre budget n'est pas aussi stable que vous le pensez, même si vous essayez de vous persuader du contraire. Faire un effort est la meilleure décision que vous pouvez prendre actuellement.



## Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Votre nervosité et votre impulsivité vous jouent des tours au travail. Vous ne supportez ni autorité ni obligations, aujourd'hui ! En plus, vous vous sentez découragé et avez l'impression que tout se ligue contre vous, l'impuissance vous envahit.

De la prudence vous est demandée, car le carré Mars/Vénus peut vous pousser à faire des dépenses excessives. Votre nervosité d'aujourd'hui risque de se décharger sur votre porte-monnaie ! Essayez d'éviter d'en arriver là, vous pourriez le regretter.



## Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous guidez facilement vos collaborateurs dans l'activité. Les tâches peuvent se faire dans de nouveaux bureaux. Du remue-ménage arrive dans votre service. Il faut s'adapter rapidement ! Une formation est possible. Elle devrait apporter des bagages.

Vous êtes raisonnable quand cela est nécessaire. En ce moment, vous commencez à réaliser des économies. Il faut faire attention aux coups de cœur. Des gadgets, sacs et accessoires pour les voyages, vous attirent ! Dépensez en payant en plusieurs fois.



## Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Vous vous fiez à votre intuition pour prendre la bonne direction. Votre charisme, mélange subtil de bienveillance et de fermeté vous ouvrira des portes. Dans le travail, ces deux qualités vous permettront de gagner la confiance de votre hiérarchie.

Focus sur vos finances avec un Soleil pris en sandwich entre Pluton et Mercure. Vous devrez être attentif aux dépenses inutiles. En affaire, rien ne sera gagné non plus et malgré vos efforts, une négociation risquera de piétiner ou être dans une impasse.



## Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous recevez le soutien tant attendu côté professionnel. Il était temps ! Cependant, vous êtes face à un choix important, avec pour possibilité de faire évoluer un projet ou celle de prendre une direction opposée. Il n'y a que vous pour décider.

Réduire les coûts surtout après la période des fêtes vous aidera à faire des économies. Des petits gains provenant d'activités occasionnelles vous permettent de gagner des bonus, c'est l'occasion de ne pas toucher à votre salaire.



## Poisson (19 février - 21 mars)

Mars étant mal aspecté aujourd'hui, les relations au travail sont compliquées. Vous êtes de mauvaise humeur, nerveux et même susceptible, ce qui n'arrange rien. Toutes les mauvaises conditions sont réunies pour vous gâcher votre journée professionnelle !

Soyez vigilant aujourd'hui, car le carré Vénus/Mars risque de vous amener également des perturbations dans vos finances. Effectivement, vous pourriez faire des dépenses inconsidérées et même parfois excessives, la prudence s'impose dans ce domaine.



L'information est l'oxygène des temps modernes

# Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

# 70 44 22 23